

HC  
111  
.A3414  
1986  
v. 2

# Perspectives 86

---

Colombie-Britannique



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

Expansion industrielle  
régionale

Regional Industrial  
Expansion

Canada

COLOMBIE-BRITANNIQUE

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1986

DEPARTMENT OF REGIONAL  
INDUSTRIAL EXPANSION  
LIBRARY

DEC 21 1987

BIBLIOTHEQUE  
MINISTÈRE DE L'EXPANSION  
INDUSTRIELLE REGIONALE

**Bureau du Coordonnateur fédéral  
du développement économique  
Vancouver (Colombie-Britannique)**

(Les données et les statistiques ont été arrêtées au 4 avril 1986.)

## TABLE DES MATIÈRES

1.	Sommaire .....	1
2.	Aperçu historique .....	3
3.	Aperçu économique .....	6
4.	Éléments de l'économie .....	9
	i) Secteurs des ressources naturelles .....	9
	a) Secteur forestier .....	9
	b) Secteur minier .....	11
	c) Pêches .....	13
	d) Agriculture .....	13
	ii) Industrie du tourisme et des voyages .....	14
	iii) Vancouver et le Lower Mainland .....	15
5.	Questions .....	18
	i) Productivité .....	19
	ii) Relations industrielles .....	20
	iii) Climat des investissements .....	21
	iv) Commerce .....	22
6.	Conclusion .....	24
	Indicateurs économiques actuels .....	25
	Carte .....	26

## 1. SOMMAIRE

La Colombie-Britannique (C.-B.) connaît une reprise économique graduelle, différente de celle des cycles économiques antérieurs et beaucoup moins prononcée. Il est maintenant évident que le prodigieux essor qui s'est produit de 1979 à 1981 était attribuable à des facteurs tels que les prix élevés de l'énergie et des produits, accompagnés de forts taux d'inflation. Il est peu probable que l'effet conjugué de ces facteurs se produise de nouveau. Rétrospectivement, cette période de forte croissance peut être considérée comme une anomalie dans la conjoncture économique de la province.

L'économie actuelle diffère de celle des années 70 à cause de la persistance du taux élevé de chômage, deux fois supérieur au taux antérieur. En raison de modifications structurelles, par exemple la diminution du nombre d'emplois dans la fonction publique et la hausse de la productivité survenue dans le secteur privé par suite de l'automatisation, il faudra peut-être beaucoup de temps pour améliorer la situation de l'emploi de façon significative.

Au cours des quatre dernières années, la migration nette moyenne en C.-B. a été nulle, contrairement aux migrations intérieures importantes que cette province a connues jusqu'en 1981. L'autre différence importante est la diminution des investissements en général, mais surtout au niveau du capital engagé et de la fabrication.

Il semble que la situation financière de nombreuses compagnies dans le secteur des ressources (les mines, la sylviculture, l'agriculture et les pêches) se soit stabilisée après le choc dû à la récession. Toutefois, les marges de profit sont beaucoup moins élevées qu'auparavant.

Le marché semble également stable, en général. Il y a une certaine croissance dans l'ensemble de la production et du rendement des différents secteurs, mais le nombre d'emplois continue de diminuer. Malgré sa vulnérabilité face aux marchés internationaux et aux fluctuations des devises, le secteur des ressources demeure la base de l'économie de la C.-B. et son maintien revêt une importance particulière pour cette province.

Le tourisme est l'un des rares secteurs qui offre un potentiel de croissance soutenue en termes de rendement, d'apport de devises étrangères et d'emploi. EXPO 86 sera de loin la principale attraction cette année et favorisera beaucoup l'économie. Bien que l'on se préoccupe d'une récession après l'EXPO en 1987, la province continue d'avoir un bon potentiel de croissance dans le domaine des conventions et des voyages d'agrément, non seulement dans le Lower Mainland mais aussi dans plusieurs autres régions de la C.-B.

La région métropolitaine de Vancouver semble disposer des atouts voulus pour une croissance soutenue, grâce à ses services, à ses importantes ressources en technologie et en éducation, à son potentiel en tant que centre financier et commercial, au tourisme, et à son emplacement en bordure de l'océan Pacifique. Depuis sa fondation, Vancouver a toujours joué un rôle important de plaque tournante dans le réseau de transports. Le trafic portuaire et aérien et les services auxiliaires continuent d'avoir un potentiel de croissance. La fabrication, surtout dans le domaine de la technologie de pointe, est toujours un élément important de l'économie du Lower Mainland et offre aussi des possibilités de croissance.

Le problème principal et le plus évident de la reprise économique de la C.-B. est le maintien du taux élevé de chômage. On s'attend à ce que les améliorations soient graduelles. Étant donné l'état du marché actuel et le prix des matières premières, de nouveaux investissements dans les secteurs des ressources sont relativement peu probables. En outre, la capacité des gouvernements de réaliser de grands projets de travaux publics ou de fournir une autre forme d'aide peut être limitée par la situation financière.

Pourtant, la province a des points forts dans de nombreux secteurs, notamment les richesses naturelles, l'énergie, l'infrastructure des transports, la beauté du paysage, la technologie et le personnel spécialisé.

Il existe certains facteurs, s'appliquant à l'ensemble de l'économie, qui peuvent favoriser le climat de croissance et de création d'emplois, et qui dépendent en partie des politiques des gouvernements fédéral et provincial. Ils comprennent les éléments suivants :

- \* des relations industrielles stables;
- \* une réglementation et une fiscalité prévisibles;
- \* une politique commerciale qui tient compte du fait que la C.-B. dépend beaucoup des exportations;
- \* l'amélioration constante de réseaux de transport efficaces;
- \* l'éducation et la formation de personnel spécialisé;
- \* l'amélioration de la gestion des ressources.

## 2. APERÇU HISTORIQUE

L'histoire du développement économique moderne de la C.-B. est brève. La côte du Pacifique a été explorée pour la première fois par l'Espagnol Juan Perez en 1774. L'expédition historique du capitaine Cook date de 1778. Mais ce n'est qu'en 1843 que le premier établissement permanent, Fort Victoria, a été fondé par la Compagnie de la Baie d'Hudson. Les colonies de l'île de Vancouver et de la Colombie-Britannique ont été fondées en 1849 et en 1866. Il y a cent ans, le chemin de fer du Canadien Pacifique parvenait à la côte Pacifique et Vancouver voyait le jour.

Les facteurs qui ont attiré les colons et ont donné le ton à l'économie dès le début ont dominé l'histoire de la province, et continuent de jouer un rôle important aujourd'hui. Les colons ont été attirés en C.-B. par l'abondance des fourrures, des saumons et des arbres. Ils se sont établis d'abord dans le Lower Mainland et dans l'île de Vancouver, en raison du climat tempéré, de la proximité de la mer et parce qu'on y avait accès à l'intérieur par voie du Fraser. Ils ont établi des relations commerciales amicales avec les peuples autochtones. Peu de traités ont été signés avec les nations indiennes. Ces dernières revendiquent donc aujourd'hui presque tout le territoire de la province.

La prospection d'autres ressources minières, surtout l'or, et la recherche de terres à ranch et de bois de coupe, a permis " d'ouvrir " l'intérieur et les régions moins hospitalières de la province. La construction du chemin de fer du Canadien Pacifique en C.-B., de 1880 à 1886, a beaucoup contribué à ouvrir l'intérieur. Le chemin de fer a obligé les habitants du littoral de la C.-B., dont la plupart venaient d'outre-mer et n'avaient pas de liens avec le centre du Canada, à porter le regard vers l'est du pays plutôt que vers l'extérieur. La construction du chemin de fer a aussi amené au pays beaucoup de travailleurs asiatiques, qui sont devenus un élément important de la mosaïque ethnique de la province : 7 p. 100 de l'ensemble de la population et 12 p. 100 de la population de Vancouver sont d'origine asiatique.

Les ressources sont disséminées sur une superficie de près de 1 000 000 km<sup>2</sup>. Les colons se sont établis dans de petites localités éloignées et relativement isolées, dépendant souvent d'industries uniques. La ruée vers les richesses, ainsi que les marchés cycliques, ont entraîné une alternance de périodes de prospérité et de marasme qui continue d'exister dans les agglomérations et les régions de la province.

Des débouchés intéressants pour les produits fabriqués à partir des matières premières, des prix élevés, de même que des frais de production assez faibles, ont rapporté aux investisseurs de larges profits et permis aux employeurs d'attirer la main-d'œuvre dans les localités éloignées et ce, par le biais de salaires élevés. Les conditions de travail ont souvent été difficiles et les relations industrielles marquées de conflits. Les salaires accordés dans ces circonstances ont établi la tendance générale pour la province.

En raison de la taille restreinte du marché intérieur et de l'éloignement des centres de fabrication canadiens, la majorité des produits de la région étaient et continuent d'être vendus sur les marchés internationaux; d'abord en Europe, puis aux États-Unis et, plus récemment, en Asie. Sauf exception, ces exportations sont des produits qui se vendent au même prix sur les marchés mondiaux, indépendamment de leur origine ou de leur qualité, ce qui signifie que les producteurs de la C.-B. acceptent les prix, mais ne les établissent pas.

Les changements dans les facteurs externes tels que la demande et les prix mondiaux ne relèvent pas de la C.-B., mais influent beaucoup sur son économie. La province est donc vulnérable aux politiques commerciales et aux mesures protectionnistes prises par le Canada et par ses partenaires commerciaux.

Le sud-ouest de la C.-B., y compris Vancouver, le Lower Mainland et le sud de l'île de Vancouver, s'est développé en fonction du reste de la province mais quelque peu différemment. Depuis les débuts de sa vocation à titre de premiers comptoirs commerciaux et de siège initial du gouvernement des colonies de la C.-B. et de l'île de Vancouver, cette région s'est développée en tant que centre principal du commerce, des services et du transport de la province. Bien qu'il s'agisse d'une tendance normale du développement urbain liée à une économie basée sur les ressources, la situation est favorisée en C.-B. par le climat tempéré et les paysages spectaculaires.

Ces avantages ont attiré un nombre appréciable de professionnels. Dans cette région, le nombre grandissant d'experts-conseils qui s'est constitué pour répondre aux besoins du secteur des ressources, offre de plus en plus ses services à l'ensemble du marché. Dans une certaine mesure, le secteur manufacturier lui aussi s'est développé; il est axé principalement sur les services offerts aux secteurs des ressources, des transports et des télécommunications. Cependant, des facteurs tels que l'éloignement des marchés et les salaires élevés ont limité la croissance du secteur manufacturier en C.-B.

La province est entrée dans la Confédération en 1871, après qu'on lui eut promis un lien ferroviaire avec l'est. Toutefois, les distances et les chaînes de montagnes contribuent toujours à créer un certain éloignement psychologique du reste du Canada. L'importance accordée aux marchés internationaux met l'accent sur les affaires extérieures, plutôt que sur les affaires intérieures, et la province envisage peut-être plus que jamais un avenir davantage lié aux pays en bordure du Pacifique. La situation géographique de la C.-B. (voir la carte, p. 26), continue de jouer un rôle important dans son développement et son orientation.

En même temps, l'économie de la Colombie-Britannique possède toujours les caractéristiques d'une économie de frontière, avec l'instinct du risque et le sens du dramatique. Dépendante en bonne partie des marchés mondiaux de matières premières, elle demeure vulnérable à leurs fluctuations. La base manufacturière est limitée et dépend beaucoup du secteur des ressources.

Ses 2,75 millions d'habitants n'occupent qu'une petite superficie d'un territoire plus grand que les États de Washington, d'Oregon et de Californie combinés. La vie dans la province est urbaine et évoluée, mais elle garde un caractère lointain et sauvage. La combinaison des ressources naturelles, du terrain, du climat et de la mer a créé une structure culturelle et économique unique.

### 3. APERÇU ÉCONOMIQUE

La relance économique qui s'est produite presque partout en Amérique du Nord n'a pas eu lieu en C.-B. Les changements structurels survenus dans le milieu économique ont bouleversé la source traditionnelle d'activité économique de la province, à savoir le secteur des ressources. Par ailleurs, la diminution des prix des matières premières, dont dépend l'économie de la C.-B., a limité sa croissance.

Bien que le Canada soit entré dans une période d'expansion économique, la C.-B. n'a pas encore atteint le niveau de PIB réel d'avant la récession. D'après les prévisions, la C.-B. devrait reprendre en 1986 le rang qu'elle occupait en 1981, c'est-à-dire accuser deux ans de retard par rapport à l'ensemble du Canada.

Jusqu'ici, la relance économique a été faible, mais en C.-B., elle présente maintenant certains signes d'amélioration. Les prévisions budgétaires pour 1985 révèlent une croissance économique réelle du PIB de 3,6 p. 100 en C.-B., par rapport à 4,4 p. 100 pour le Canada. Pourtant, de 1971 à 1980, cette croissance annuelle était en moyenne de 5,1 p. 100, c'est-à-dire bien supérieure à celle de 3,9 p. 100 pour le Canada.

Pour la deuxième année consécutive, en 1985, le taux de chômage en C.-B. a continué à dépasser 14 p. 100. Il a atteint 14,2 p. 100, comparativement à la moyenne nationale de 10,5 p. 100. Le haut taux de chômage a réduit le taux de participation et provoqué l'exode des travailleurs.

Le taux de participation des femmes a beaucoup augmenté, celui des hommes a diminué, et la moyenne générale n'est plus égale à la moyenne canadienne, comme cela avait toujours été le cas. En 1985, le taux de participation annuel a été de 64,3 p. 100, ce qui est légèrement inférieur à celui de l'ensemble du Canada, soit 65,2 p. 100; cette différence n'en est pas moins significative.

Une diminution marginale du taux de chômage en C.-B., en 1985, est largement attribuable à l'activité due à EXPO 86. La C.-B. a connu une hausse de l'emploi de 2,2 p. 100, première augmentation appréciable depuis 1981, représentant 26 000 emplois. Cependant, les nouveaux emplois se situent presque entièrement au niveau du travail à temps partiel, dans le secteur des services.

La main-d'œuvre s'est accrue de 1,5 p. 100, en raison de la création de 21 000 emplois. Il y a eu une baisse importante du taux de chômage dans l'ensemble du Canada, grâce à une forte croissance de l'emploi de 2,8 p. 100, bien supérieure à l'augmentation de 1,9 p. 100 de la population active.

La conjoncture économique a réduit le niveau des augmentations de salaires en C.-B. Les gains hebdomadaires des travailleurs en C.-B., qui sont encore supérieurs d'environ 10 p. 100 à ceux du Canadien moyen,

devraient connaître une augmentation de 2,7 p. 100 seulement en 1985, par rapport à 3,5 p. 100 pour l'ensemble du Canada. La demande de biens et de services a également diminué.

Le revenu personnel des habitants de la C.-B. a augmenté de 7,8 p. 100 en 1985. Ce taux est légèrement inférieur au taux de 8,2 p. 100 pour le Canada. Le revenu personnel par habitant en C.-B. est encore supérieur de 2,1 p. 100 à celui du Canadien moyen; mais l'écart de plus de 10 p. 100 qui se remarquait avant la récession s'est considérablement rétréci.

Malgré l'augmentation substantielle des ventes au détail en C.-B., en 1985 (8,6 p. 100), elle était encore bien inférieure au taux national de croissance de 10,6 p. 100. Cette augmentation des ventes au détail a largement contribué à la hausse du nombre d'emplois, même si nombre d'entre eux requièrent peu de spécialisation, sont mal rémunérés et ne représentent souvent que du travail à temps partiel.

Bien que les ventes au détail soient bonnes, les investissements en C.-B. continuent de baisser. On prévoit pour 1986 une baisse de 6,7 p. 100 par rapport à 1985; c'est la cinquième année consécutive qu'il y a diminution des investissements en termes réels. A l'échelle nationale, on prévoit une hausse de 4,6 p. 100 pour 1986.

La forte croissance des investissements dans le secteur privé au Canada au cours des trois dernières années ne s'est pas manifestée en C.-B. S'il n'y avait pas eu une augmentation des dépenses publiques en 1985, en C.-B., la situation des investissements aurait été bien pire.

D'autres indicateurs reflètent la même situation. La valeur des permis de construction délivrés en C.-B. a augmenté de 9,3 p. 100 en 1985, par rapport à une hausse de 30 p. 100 pour le Canada. Les mises en chantier de logements en C.-B. ont connu une hausse de 11,1 p. 100, comparativement à une hausse de 22,9 p. 100 au Canada. Le nombre de faillites en C.-B. est encore presque trois fois supérieur à celui de 1981, tandis que le nombre de faillites à l'échelle nationale est revenu à son niveau antérieur à la récession.

Un des points forts de l'économie de la C.-B. est l'augmentation de la valeur des envois de produits fabriqués; on estime que cette valeur aurait augmenté de 8 p. 100 dans cette province, comparativement à 7,5 p. 100 au Canada. Cependant, l'industrie forestière de la C.-B. a connu un arrêt de travail de 68 jours dans le secteur des pâtes et papier en 1984, ce qui a entraîné une réduction de la production qui explique en partie l'augmentation annuelle. Néanmoins, la hausse du rendement total a été importante. On a obtenu des volumes de production élevés en accroissant la productivité, sans augmentation sensible du nombre d'emplois.

Il ressort donc que l'économie provinciale n'a pas surmonté la récession avec la même vigueur que dans le reste du pays. La dépendance de la C.-B. à l'égard de l'exportation des produits bruts, ainsi que l'influence d'un marché externe en pleine transformation, ont obligé les compagnies de la C.-B. à faire des ajustements considérables. L'industrie des ressources

naturelles connaît une lente reprise à mesure que les volumes s'accroissent, même si les prix demeurent bas.

On continue de réduire les frais d'exploitation et le nombre d'emplois et d'imposer d'autres mesures pour accroître la productivité. Les ajustements ont été particulièrement difficiles pour la main-d'œuvre de la province. En outre, d'autres changements semblent inévitables, si la C.-B. veut maintenir son taux, même modeste, de croissance actuel. Un retour prochain à la prospérité de la fin des années 70 semble peu probable.

#### 4. ÉLÉMENTS DE L'ÉCONOMIE

L'économie de la C.-B., comme toute économie régionale, est un réseau complexe d'éléments interdépendants, en évolution constante. Aux fins de discussion, il est utile d'étudier les trois aspects suivants de l'économie. Le premier est le secteur des richesses naturelles, qui a été à la base de l'économie provinciale, et en demeure un pilier. Le second élément de l'économie est l'industrie du tourisme et des voyages, un élément assez nouveau, mais en expansion et générateur de richesses. Le troisième est la situation géographique de Vancouver et du Lower Mainland de la C.-B., ainsi que la position particulière que la région occupe dans l'histoire et l'économie de la province.

##### 1) Secteurs des ressources naturelles

Les quatre secteurs des richesses naturelles, soit l'exploitation forestière, et minière, ainsi que l'agriculture et les pêches, représentent 17,5 p. 100 du PIB de la C.-B. et 76,9 p. 100 de la valeur des envois de produits fabriqués. Ensemble, ils emploient 184 000 personnes, soit 15 p. 100 du nombre total de travailleurs. Ces chiffres comprennent la fabrication ou le traitement directement rattachés aux matières premières, par exemple les pâtes et papier dans l'industrie forestière, ou les aliments et boissons en agriculture.

##### a) Secteur forestier

L'industrie forestière comporte trois composantes principales : la coupe et l'aménagement forestier, les industries du bois (par exemple le bois d'œuvre et le contre-plaqué) et du papier, ainsi que les industries connexes. En tout, ces composantes représentent environ 9,3 p. 100 de l'ensemble du PIB de la C.-B., par rapport à 3,4 p. 100 pour l'ensemble du Canada. En 1984, la C.-B. produisait environ 62 p. 100 de l'ensemble du bois d'œuvre fabriqué au Canada, 87 p. 100 du contre-plaqué, 26 p. 100 de la pâte et 15 p. 100 du papier.

Environ 46 p. 100 de la valeur des expéditions de produits fabriqués en C.-B. proviennent de l'industrie forestière. Plus des trois quarts de tous les produits forestiers de la C.-B. sont exportés. En 1984, les compagnies de la C.-B. ont exporté pour environ 6,1 milliards de dollars de produits forestiers, dont 2,7 milliards en bois d'œuvre, 1,8 milliard en pâte et 764 millions en papier journal et en papier. Le principal marché se trouve aux États-Unis et il représente des débouchés de l'ordre de 56 p. 100 selon la valeur; suivent la Communauté économique européenne (16,5 p. 100), et le Japon (15 p. 100).

A la fin du troisième trimestre de 1985, l'industrie avait connu une croissance appréciable des expéditions de produits fabriqués par rapport à 1984, les expéditions des produits du bois ayant augmenté de 12 p. 100 et les envois de pâtes et papier, de 11 p. 100. Cette croissance est presque entièrement attribuable à des hausses de la production, les prix de la plupart des produits forestiers étant demeurés constants en 1984 et en 1985.

Le taux de change actuel du dollar canadien et du dollar américain a permis à l'industrie de conserver son marché aux États-Unis. Mais la vigueur du dollar américain et du dollar canadien par rapport aux autres devises a limité la croissance sur les marchés européens et asiatiques. Cependant, les nouvelles mesures pour équilibrer les devises au cours des derniers mois (" l'entente du Groupe des cinq ") ont entraîné une amélioration des perspectives de ces marchés depuis la fin de 1985 et le début de 1986.

Cette croissance s'est reflétée par une amélioration de la situation financière des compagnies de produits forestiers de l'Ouest. Seules deux compagnies ont été déficitaires en 1985, comparativement à six en 1984. Toutefois, les bénéficiaires sont modestes; les profits d'exploitation de ces compagnies pendant cette période ont atteint en tout 57,5 millions de dollars, pour des ventes de sept milliards. Leur performance financière continue d'être bien inférieure à celle des compagnies analogues dans l'est du Canada. Cela est surtout dû au fait que les produits offerts sont différents et qu'il existe de meilleurs marchés pour les pâtes et papier, point fort des compagnies de l'Est, que pour le bois d'œuvre, qui revêt plus d'importance dans l'Ouest.

L'état des bilans financiers restreint les plans d'investissements. On prévoit pour 1986 des dépenses en capital dans l'industrie forestière de l'ordre de 602 millions de dollars, comparativement à une somme de 1,13 milliard en 1981. On estime qu'il faudrait investir annuellement un montant de 700 millions dans l'industrie pour qu'elle demeure concurrentielle. Pour la plupart des compagnies, cela signifie une modernisation des usines, comprenant l'automatisation et la consolidation des opérations, mais aucun nouveau projet d'envergure.

L'industrie forestière de la C.-B. emploie actuellement 86 000 personnes; soit 7 p. 100 de tous les travailleurs de la province. Vingt-neuf pour cent des emplois de l'industrie forestière canadienne se trouvent en C.-B.

Le déclin graduel de l'emploi s'est poursuivi en 1985. En effet, à la fin de l'année, le nombre de travailleurs était de 86 000, comparativement à 112 000 en 1979. Le nombre d'emplois pourrait se stabiliser à ce niveau, les pertes d'emplois dues à la modernisation étant compensées par une augmentation des volumes de production ou par la croissance du secteur manufacturier.

Les relations industrielles ont été calmes en 1985. Les conventions collectives d'une durée de trois ans qui ont été signées en 1983 par les trois grands syndicats, le Syndicat national des travailleurs du bois

d'Amérique, le Syndicat canadien des travailleurs du papier et les Travailleurs des pâtes, des papiers et du bois du Canada, expirent en juin 1986.

Il importe de noter qu'à longue échéance, il existe un problème d'approvisionnement en bois, d'importance capitale pour la santé de l'industrie. Bien qu'une certaine augmentation de la coupe soit possible à court terme, on assistera probablement au cours des 20 à 25 prochaines années à une réduction globale du bois de coupe disponible, le nombre d'arbres parvenus à maturité diminuant à cause de pratiques de reboisement antérieures.

L'accord forestier signé par la C.-B. et le Canada en 1985 prévoit des mesures pour rattraper le retard dans l'aménagement des terres insuffisamment reboisées. Cependant, vu le temps nécessaire pour atteindre l'âge adulte, les arbres plantés maintenant ne pourront être coupés que vers l'an 2050.

#### **b) Secteur minier**

L'industrie minière comporte par définition les quatre composantes suivantes : la prospection, l'exploitation minière, et le broyage sur place, la fonte et la métallurgie, ainsi que la production et le raffinage du pétrole et du charbon. Ce secteur représente environ 4,5 p. 100 de l'ensemble du PIB de la C.-B. et 19 p. 100 de la valeur des expéditions de produits fabriqués de cette province qui étaient de l'ordre de 3,6 milliards de dollars en 1985. Près de 90 p. 100 de la production de la C.-B. sont exportés. Les principaux marchés se situent au Japon (44,4 p. 100), aux États-Unis (27,8 p. 100 : surtout du gaz naturel), en Corée (6,4 p. 100) et en Europe (6,4 p. 100).

Le charbon est la principale ressource, et sa production est passée de 11,7 millions de tonnes en 1981 à 22,9 millions de tonnes en 1985. Cet essor est dû en partie à une hausse de 8,2 millions de tonnes en 1985 résultant du projet d'exploitation du charbon dans le nord-est de la C.-B. Bien que l'exploitation d'un certain nombre de nouvelles mines de charbon soit prête à débiter, la croissance à partir du plateau actuel sera graduelle, si elle a lieu, en raison du surplus mondial actuel, et de la baisse des prix du charbon métallurgique et thermique. On prévoit également l'ouverture d'une nouvelle mine d'anthracite. En 1985, la valeur du charbon exporté a atteint 1,6 milliard de dollars.

Les minéraux métalliques et autres, par ordre de valeur de production, comprennent le cuivre (581 millions de dollars), le zinc (113 millions), l'argent (101 millions), l'or (95 millions), l'amiante (91 millions), le sable et le gravier (77 millions). Ces minéraux sont suivis par le molybdène, le plomb et le soufre.

Le volume de la production fluctue légèrement d'une année à l'autre, mais est demeuré en moyenne assez constant depuis 1978. Seul l'argent a

connu une croissance importante (60 p. 100) de 1978 à 1984. En 1980 et en 1981, les prix ont connu une hausse extraordinaire. A partir des niveaux de base de 1978, les prix ont grimpé de 45 p. 100 pour le zinc et de 57 p. 100 pour le cuivre, et même de plus de 200 p. 100 pour l'or et l'argent. Depuis 1981, la tendance est à la baisse constante et les prix se situent maintenant en moyenne au niveau de 1978 en dollars actuels, sauf pour l'or et l'argent. Cela veut dire que les prix, par exemple celui du cuivre, se situent actuellement en termes réels à 70 p. 100 de leurs niveaux de 1978.

La situation des minéraux métalliques est semblable à celle de la sylviculture. La demande mondiale, les approvisionnements, la concurrence et les bas prix des produits qui en résultent sont tels que de nombreuses mines de la C.-B. couvrent à peine leurs frais d'exploitation. Sur 28 grandes sociétés minières (y compris des compagnies charbonnières) de la C.-B., seulement neuf ont fait des profits en 1984, atteignant au total 65 millions de dollars, et 19 ont subi des déficits de l'ordre de 102 millions, soit une perte nette de 37 millions. Cela représente une amélioration par rapport aux deux années antérieures, attribuable surtout à la hausse de la productivité.

Des 33 mines principales de la C.-B., 12 sont fermées. Dans de nombreuses autres mines, on extrait seulement le minerai de première qualité, ce qui raccourcit de beaucoup la vie utile des mines. Deux mines de cuivre ont été réouvertes récemment grâce à l'appui du Commissioner of Critical Industries, après des négociations avec les titulaires des concessions minières.

Les fonderies de la C.-B. consistent en la fonderie d'aluminium de l'Alcan à Kitimat et en la fonderie de plomb et de zinc de la Cominco à Trail. (Une petite fonderie de cuivre près de Kamloops a été fermée en 1983.) Les plans de l'Alcan pour une seconde fonderie d'aluminium sont en suspens; la société attend l'amélioration du marché et du prix mondial de l'aluminium. La Cominco a fini d'apporter des améliorations à sa fonderie de zinc en 1983 et songe maintenant à reconstruire sa fonderie de plomb à Trail, avec l'aide du gouvernement.

Le nombre d'employés dans l'industrie minière a atteint un maximum de 42 000 en 1981; il est maintenant de 36 000, et on ne s'attend pas à ce qu'il augmente. Bien qu'il y ait de bons gisements miniers connus dans le nord-ouest de la Colombie-Britannique, il se peut que les frais associés à l'infrastructure des transports, à l'aménagement des villes et à l'alimentation en énergie électrique soient trop élevés pour permettre leur exploitation. La prospection minière se poursuit en C.-B. et engage des investissements assez constants, mais les recherches portent presque entièrement sur les métaux précieux.

L'industrie des hydrocarbures de la C.-B. est modeste (4 p. 100 de la valeur de la production de l'Alberta), mais relativement profitable. La croissance paraît favorisée par une réglementation découlant de la signature de l'Accord de l'Ouest et par l'instauration de nouvelles mesures prises par la C.-B. en vue d'encourager l'exploration (exemption temporaire du versement de redevances semblable à celle de la Saskatchewan).

Les marchés et les prix américains du gaz naturel demeurent faibles, et même si le volume de gaz exporté par la C.-B. a augmenté de 6,1 p. 100, pour atteindre 2 277 000 m<sup>3</sup> en 1984, la valeur des exportations a diminué de 3,5 p. 100. La baisse du prix du pétrole laisse planer des doutes sur le potentiel de croissance des exportations de gaz naturel aux États-Unis à court et à moyen terme. Le projet d'exportation de gaz naturel au Japon par le Canada a été annulé.

### c) Pêches

L'année 1985 a été remarquable pour les pêches. La prise de saumon, plus de 100 000 tonnes, a été le double de celle de 1984, et la valeur des débarquements de saumon, soit 203 millions de dollars, a été de 40 p. 100 supérieure à celle de 1984. Les profits réalisés par les pêcheurs en 1985 leur ont permis de réduire leurs dettes. L'année 1985 a été une année inhabituelle pour la pêche, en raison d'un ensemble de facteurs biologiques et océanographiques. On s'attend à ce que ces conditions favorables se répètent en 1986, et cette année promet d'être aussi bonne que 1985.

La valeur des envois de produits fabriqués de la pêche a augmenté de 19 p. 100, pour atteindre 477 millions de dollars en 1985. Cette industrie représente 2,5 p. 100 des produits fabriqués en C.-B. Plus de 90 p. 100 de la production sont exportés, soit une valeur de 371 millions. L'industrie de la pêche emploie environ 11 000 personnes et représente un peu moins de 1 p. 100 du PIB de la C.-B. Les principales prises sont celles du saumon (72 p. 100), du hareng (14 p. 100) et du poisson de fond.

La salmoniculture connaît un essor rapide. En 1984, l'industrie comptait 10 installations d'aquiculture d'un rendement de 90 tonnes. En 1986, l'industrie pourrait compter 140 installations produisant plus de 900 tonnes de poisson d'ici 1988. Même si l'emploi et le rendement ne domineront pas dans cette industrie au cours des prochaines années, la salmoniculture en C.-B. pourrait fort bien être une étape très importante dans l'évolution des pêches sur la côte Ouest.

Outre la pêche commerciale, la pêche sportive joue un rôle important en C.-B. En 1984, 304 500 pêcheurs de marée ont participé à la pêche sportive en C.-B., contribuant une somme estimative de 72,5 millions de dollars à l'économie provinciale.

### d) Agriculture

L'industrie agro-alimentaire de la C.-B. continue d'être une source d'emplois importante. Elle compte environ 51 000 emplois, soit 4 p. 100 de l'ensemble des emplois en C.-B. C'est également l'un des rares secteurs où l'emploi est demeuré stable au cours des dernières années. L'agriculture représente 3,2 p. 100 du PIB provincial, et 10 p. 100 de la valeur des envois de produits fabriqués.

En 1985, les recettes totales des fermes ont augmenté de 1,1 p. 100 et ont atteint 972 millions de dollars. Le bétail a représenté 60 p. 100 des recettes totales, et le secteur des récoltes, 35 p. 100. Bien que 12 p. 100 des terres de la C.-B. soient utilisés pour l'agriculture, la plupart de ces terres ne sont que des pâturages, et seulement 1 p. 100 d'entre elles servent à une forte production agricole.

L'agriculture en C.-B., comme l'agriculture dans son ensemble, connaît des changements importants à mesure qu'elle doit faire face aux nouveaux marchés et aux surplus mondiaux. Les produits réglementés (produits laitiers, volaille et œufs) continuent d'être stabilisés et protégés, tandis que pour d'autres produits importants (arbres fruitiers, bœufs, porcs et raisins), on apporte des changements technologiques en raison de la forte concurrence.

#### **ii) Industrie du tourisme et des voyages**

La C.-B. est renommée pour la beauté de ses paysages, et c'est en grande partie pour cette raison que le tourisme est devenu un élément clé de son économie. On estime que " l'industrie de l'hospitalité " est le troisième secteur en importance de la C.-B., avec des recettes totales estimées à environ 2,3 milliards de dollars par an. Sur ce total, 57 p. 100 ou 1,33 milliard proviennent de visiteurs de l'extérieur de la province (29 p. 100 de visiteurs d'autres provinces et 28 p. 100 de visiteurs de l'étranger). Ces derniers continuent de provenir surtout des États-Unis (3 millions de voyages en 1984), mais au cours des dernières années, c'est le nombre de visiteurs en provenance d'outre-mer qui a augmenté le plus. Les estimations du nombre d'emplois varient selon les définitions. Le gouvernement de la C.-B. estime qu'au moins 70 000 personnes sont employées dans ce secteur, et que jusqu'à 150 000 personnes travaillent dans des activités rattachées au tourisme.

La promotion continue à vanter le milieu naturel, mais, de plus en plus, l'accent porte sur les événements et sur les activités et les destinations spéciales. EXPO 86, par exemple, promet d'attirer beaucoup de visiteurs en 1986. Semblablement, des stations de ski telles que Whistler Village, continuent de prendre de l'ampleur et d'être reconnues en Amérique du Nord et dans le monde entier. Bien que le tourisme semble concentré à certains endroits (Vancouver, Victoria, Okanagan/Shushwap), il s'étend et profite à presque toutes les parties de la province.

Les voyages d'affaires en C.-B. prennent également de l'ampleur, surtout avec le développement de liens commerciaux avec les pays en bordure du Pacifique. L'industrie des congrès devrait également prendre de l'expansion.

A Vancouver, par exemple, cette industrie a connu un taux de croissance annuel de 13 p. 100 au cours de la dernière décennie et, en 1985, Vancouver a été l'hôte de 390 événements importants. Un nouveau centre de commerce et des congrès qui ouvrira ses portes à Vancouver, à Canada Place, au début de 1987, permettra à la province d'attirer d'importants congrès. Un nouveau centre de congrès à Whistler offre d'autres possibilités. On a également dressé des plans pour établir un centre de congrès à Victoria en vertu d'une entente conjointe Canada-C.-B. D'autres centres de l'Okanagan doivent également s'agrandir.

Les croisières connaissent aussi un certain essor. On prévoit en effet 224 départs de Vancouver en 1986. Ces croisières comportent des escales fréquentes à Victoria, à Port Hardy, à Prince Rupert et dans les ports de l'Alaska. Une partie de la croissance de ce trafic dans les ports de la C.-B. est attribuable aux pratiques restrictives des États-Unis, en vertu des lois actuelles sur le transport maritime (le Jones Act). Il existe un fort lobby aux États-Unis visant à changer les règlements pour garder le commerce dans les ports américains. L'agitation au Moyen-Orient et la recherche d'eaux plus sûres amènent également d'autres navires de croisière vers la côte Ouest.

Malgré son potentiel apparent et son évolution prévue, l'industrie touristique demeure un secteur dont la croissance et la planification sont assez faibles. Le gouvernement de la C.-B. a donc accordé une plus haute priorité aux politiques visant à appuyer et à favoriser sa croissance. Toutefois, l'industrie elle-même n'est pas assez bien organisée pour faire face aux restrictions et aux problèmes. Ceux-ci comprennent un manque de formation appropriée en matière de services d'accueil, l'absence d'un système de normes, des accrocs au niveau du rapport service-prix, une correspondance mal établie entre les produits et les marchés, et des restrictions en matière de financement et de réglementation. Les installations et les services de transport sont aussi jugés importants pour le tourisme. L'aéroport international de Vancouver, qui est la plaque tournante du transport aérien de la province, revêt une importance capitale à cet égard.

### iii) Vancouver et le Lower Mainland

Le troisième élément de l'économie de la C.-B. est de nature géographique et concerne le sud-ouest de la province. Cette région mérite une attention spéciale pour plusieurs raisons : sa situation particulière, hier comme aujourd'hui, à titre de principal centre de services de la province; sa situation géographique, qui donne au Canada accès au Pacifique; sa diversité économique; ses problèmes uniques, ainsi que ses perspectives et ses possibilités de croissance.

La région de Vancouver se distingue également du reste de la province par une certaine tension, due à une disparité réelle ou perçue, entre Vancouver et d'autres villes de la province.

Environ la moitié de la population de la C.-B. demeure dans la région du Vancouver métropolitain. Cinquante et un pour cent des emplois de la province se trouvent à Vancouver et cette région urbaine compte 47 p. 100 des chômeurs de la province. En 1985, le taux de chômage à Vancouver était de 13,3 p. 100, par rapport à 14,2 p. 100 pour l'ensemble de la C.-B. Quatre emplois sur cinq à Vancouver se trouvent dans le secteur des services, comparativement à 69 p. 100 pour le reste de la province. Dans ce secteur, les principales différences se situent au niveau des transports, des télécommunications et des services publics, ainsi que dans les finances, les assurances et l'immobilier, puisque l'emploi est beaucoup plus élevé à Vancouver dans ces domaines que dans le reste de la province (50 p. 100 de plus pour les transports, les télécommunications et les services publics, et 74 p. 100 de plus pour les finances, les assurances et l'immobilier).

Au cours des dernières années, le gouvernement de la C.-B. s'est efforcé de faire de Vancouver le centre des transports, du commerce et du tourisme de la province. Ainsi, la C.-B. a entrepris des projets spécifiques : la construction d'un stade couvert à BC Place; la rénovation urbaine de la région de False Creek, d'abord pour loger EXPO 86, puis pour favoriser le développement résidentiel et commercial; l'aménagement d'EXPO 86 pour divertir les visiteurs et les renseigner sur la technologie des transports et des télécommunications; l'aménagement d'un système de transport rapide (" Skytrain ") vers New Westminster et Surrey; la construction d'un nouveau pont sur le Fraser; la construction d'une nouvelle autoroute reliant l'intérieur (autoroute Coquihalla) à la région métropolitaine.

Le gouvernement fédéral a fourni un appui appréciable à certaines de ces initiatives, dont le Skytrain et EXPO 86 en particulier. Il a même poussé ces initiatives plus loin en aménageant Canada Place avec un hôtel, des installations pour des navires de croisière et un centre de commerce et des congrès. Canada Place sert également de pavillon canadien à EXPO 86.

Dans le secteur privé, plusieurs nouveaux hôtels ont ouvert leurs portes récemment, et la construction d'immeubles à bureaux se poursuit à Vancouver.

L'infrastructure qui se construit maintenant sera sans doute profitable à Vancouver au cours des prochaines années. Pour le moment, ces activités donnent un sentiment d'action, de croissance et de confiance.

On se préoccupe cependant de certaines données fondamentales : le taux de chômage qui dépasse 10 p. 100, la période qui suivra EXPO 86, le taux élevé d'inoccupation des bureaux (actuellement de 20 p. 100, par rapport à un taux d'inoccupation annuel nul en 1981), et le taux annuel moyen d'occupation des hôtels à 70 p. 100.

On se préoccupe également du maintien d'un faible taux d'investissement dans le secteur manufacturier de la région, qui se situe aujourd'hui aux deux tiers environ du niveau des investissements, en termes réels d'il y a une décennie. Le secteur manufacturier, même s'il est un élément important de l'économie de Vancouver, croît très lentement. Néanmoins, la croissance qui s'est produite a surtout rapport à la technologie de pointe dans les télécommunications, à la télédétection et au génie océanique.

Le gouvernement provincial a mis l'accent sur le potentiel de croissance de l'industrie électronique de la Colombie-Britannique, en particulier dans le domaine de la micro-électronique. Bien que l'industrie de l'électronique en C.-B. ait réussi à se tailler une place sur le marché, sa base est assez modeste, car elle emploie environ 4 000 personnes et représente approximativement 300 millions de dollars en expéditions de produits fabriqués.

Ces faits donnent lieu à plusieurs observations. Après l'activité fébrile d'EXPO 86, Vancouver dépendra encore de ses richesses naturelles sans bénéficier de facteurs stimulants spéciaux. EXPO 86 contribuera sans doute à faire connaître la C.-B. et à attirer des touristes, et peut-être de nouveaux investisseurs. Mais les données fondamentales seront les mêmes. Elles comprennent la commercialisation, le coût du matériel et de la main-d'œuvre, les sources et les coûts d'emprunt de capitaux, et en général le " climat des investissements ", considéré par les investisseurs et par les entrepreneurs comme permettant de faire des profits.

La période qui suivra EXPO 86 permettra également de juger de la santé du secteur des richesses naturelles, dont Vancouver dépend encore largement. Cela pourrait entraîner une attention renouvelée à l'égard des finances, du génie, de la recherche, de l'éducation et d'autres services, qui tous découlent du secteur des ressources et continuent d'en dépendre dans une large mesure. Cette période permettra peut-être également de chercher d'autres occasions de diversifier l'économie de la région du Lower Mainland.

La possibilité qu'envisage le budget fédéral de faire de Vancouver un centre bancaire international a été accueillie dans cette ville avec enthousiasme. Il a également été question de cette initiative dans le budget de la C.-B.

La recherche de nouvelles avenues de développement pourrait comporter une reconsidération de l'importance traditionnelle de Vancouver en tant que centre de transports. Les ports du Lower Mainland, le réseau ferroviaire et routier qui les relie et l'aéroport international de Vancouver sont des ressources précieuses, mais probablement sous-utilisées, tant en matière de services de transport, qu'en matière de force économique et de création d'emplois comme telles. On estime que plus de 50 000 emplois sont directement et indirectement liés au port de Vancouver et que 15 000 personnes travaillent à Sea Island, aéroport international de Vancouver.

Les perspectives qui s'offrent à cette région géographique de la province pourraient être brillantes. Le degré de réalisation de son potentiel dépend beaucoup des politiques et de la vision adoptées par les gouvernements respectifs, et des moyens avec lesquels ils soutiennent et favorisent, plutôt que de restreindre et de limiter, les avantages économiques naturels de la région de Vancouver.

## 5. QUESTIONS

Le principal problème de l'économie de la C.-B. est le taux de chômage qui demeure élevé. On chercherait en vain dans la conjoncture économique des signes précurseurs d'une création d'emplois significative.

L'augmentation du nombre d'emplois dans l'un des quatre secteurs des ressources semble peu probable. Toutefois, on estime que ces secteurs continuent d'être une base solide de l'économie; leur capacité de produire des revenus importants, malgré la diminution du nombre d'emplois, n'est donc pas négligeable.

On ne s'attend pas à ce qu'il y ait de nouveaux emplois dans les secteurs forestier et minier, et les réductions constatées jusqu'ici peuvent fort bien n'être que la première vague. A mesure que l'automatisation et d'autres ajustements auront lieu, on perdra peut-être d'autres emplois. On ne prévoit pas une croissance de la demande qui compenserait une diminution du nombre d'emplois due à la productivité.

L'agriculture en C.-B., qui a tendance à répondre aux besoins du marché intérieur plutôt qu'à produire des exportations, doit faire face à une rude concurrence des produits importés. Des changements dans les méthodes de gestion, les techniques et l'échelle des opérations sont à prévoir, si l'industrie veut maintenir sa position concurrentielle.

Dans les pêches, le principal problème demeure la surcapitalisation : c'est-à-dire trop de pêcheurs et d'exploitations par rapport au nombre de poissons. Malgré l'objectif d'accroître les réserves de poissons, on ne prévoit pas que la capacité de pêche et que les ressources halieutiques puissent être équilibrées sans réduire le nombre de bateaux de pêche, ce qui entraînerait une réduction du nombre des pêcheurs.

Il y a peu de grands projets à l'horizon. A cause du prix des matières premières, du prix de l'énergie et de la possibilité d'investir ailleurs, presque tous les grands projets du secteur privé, liés au secteur des richesses naturelles, ont été remis à plus tard. Bien que la province soit riche en gaz naturel, en charbon et en énergie hydro-électrique, elle n'a pas encore réussi à établir sa base industrielle sur ces ressources.

L'exportation d'énergie sous forme de gaz naturel brut ou d'électricité sera sans doute limitée par les conditions du marché (prix du pétrole brut), ou contrée par certains intérêts (par exemple ceux de la Bonneville Power Authority). Le gouvernement de la C.-B. songe à aménager un troisième barrage (le site " C ") sur la rivière de la Paix, en vue d'exporter de l'énergie, si des débouchés peuvent être trouvés.

Une certaine croissance est possible dans la diversification secondaire de l'industrie manufacturière. Cependant, l'éloignement des marchés, le coût de la main-d'œuvre et la perspective de relations industrielles difficiles, facteurs qui existent depuis toujours, demeurent encore.

Malgré la possibilité de négocier des concessions intéressantes avec les municipalités et le gouvernement, très peu de compagnies ont été fondées ou ont pris de l'expansion au cours des dernières années. La croissance a surtout eu lieu chez les petites entreprises nouvelles, qui ont développé une technologie particulière pour répondre à un besoin spécifique du marché. L'historique de la croissance de petites compagnies en technologie de pointe dans d'autres régions montre qu'elle dépend largement des relations établies avec d'excellentes universités qui mettent l'accent sur la recherche. Les dernières années ont été particulièrement troublées dans les universités de la C.-B.

La croissance est possible dans certaines parties du secteur des services. Le niveau d'emploi (dans les services fournis par le gouvernement provincial et par les administrations locales, dans le domaine des services publics et de l'éducation, etc.) semble s'être stabilisé. Il y a eu un grand essor dans le secteur des ventes au détail et des services, et le tourisme semble susceptible de se développer davantage.

La croissance possible dans le secteur privé dépend de quatre questions d'une importance capitale : la productivité, le climat des investissements, les relations industrielles et le commerce.

### 1) Productivité

Les changements dans l'industrie, au cours des dernières années, ont visé principalement les frais de production (à savoir l'énergie, les frais généraux, les salaires), ce qui a donné lieu à certains gains impressionnants. Par exemple, le secteur manufacturier en C.-B. a connu une hausse de la productivité de 15 p. 100 (rendement par heure-personne de travail) au cours des trois dernières années. Des améliorations semblables sont manifestes dans les industries productrices de biens. Cet essor se poursuivra, et il signifie le remplacement de la main-d'œuvre par l'automatisation des usines. Le rythme de l'investissement dépend premièrement de la capacité d'auto-financement des compagnies (c'est-à-dire l'état de leur bilan financier) et deuxièmement de leur confiance dans l'économie (à savoir le climat des investissements dont il sera question ci-dessous).

Il y a d'autres aspects de la productivité, entre autres l'efficacité et la fiabilité du transport, et la capacité d'élaborer et d'appliquer de nouvelles techniques et d'adapter des produits à de nouveaux marchés. Un autre élément de la productivité porte sur le capital humain : la motivation, les aptitudes, la formation, les relations de travail et le règlement des conflits.

Les compagnies, individuellement et collectivement, s'efforcent de régler ces questions mais les gouvernements peuvent aussi y contribuer et ils le font déjà. Il convient de noter que le taux de salaire moyen dans le secteur manufacturier en C.-B. demeure de 25 à 30 p. 100 plus élevé que la moyenne canadienne, de 40 à 50 p. 100 plus élevé que la moyenne japonaise, et de 16 p. 100 plus élevé que la moyenne américaine, en devises comparables.

## **ii) Relations industrielles**

L'année 1985 a été une année de négociations très calme, et malgré le maintien des compressions salariales et les préoccupations au sujet de la sécurité d'emploi, l'année s'est terminée avec le nombre le plus bas de jours-personnes perdus en raison d'arrêts de travail depuis plus de vingt ans, par rapport au nombre total d'heures de travail (164 000 jours-personnes perdus jusqu'à présent à cause de grèves ou de lock-out en 1985, par rapport à 820 000 pendant la même période en 1984).

Cependant, nombre de gens se rappellent la période troublée de 1981, au cours de laquelle plus de trois millions de jours-personnes ont été perdus. Il y a eu, en 1985, quelques incidents de notoriété publique, tels que les conflits pendant la construction d'EXPO 86, mais ces conflits ont été réglés apparemment sans trop de dommages.

Les principales augmentations de salaire en 1985 ont été en moyenne de 1 p. 100, soit de beaucoup inférieures au taux moyen de 2,5 p. 100 en 1984 et au taux moyen de 3,1 p. 100 en 1983. Toutefois, des augmentations plus élevées, au cours de l'année, dans les industries dominées par l'Est (près de 4 p. 100) ont créé des tensions en C.-B., et ces taux pourraient donner le ton aux négociations en 1986.

Il y aura beaucoup de négociations en 1986, car des conventions collectives importantes expirent dans les secteurs de la construction, des forêts, des pâtes et papier et de la fonction publique. Ces conventions touchent 250 000 travailleurs. En outre, certaines conventions qui ont expiré au cours de la dernière année n'ont pas encore été renouvelées, par exemple celles des travailleurs de la santé de la C.-B. et des employés du gouvernement provincial et des administrations municipales. L'année 1986 pourrait donc être difficile, avec des augmentations de salaire plus élevées et un regain de militantisme, ainsi que des arrêts de travail.

On estime déjà, surtout à l'extérieur de la C.-B., que dans cette province les coûts de la main-d'œuvre sont élevés et que les relations industrielles sont instables. Le gouvernement, l'industrie et les syndicats poursuivent leurs efforts pour améliorer le processus de règlement des conflits de travail.

### **iii) Climat des investissements**

Même si les perceptions de salaires élevés et de l'instabilité des relations industrielles persistent, il y a eu au cours des dernières années des améliorations importantes dans ces deux domaines. Réalité et perception ont toutes deux beaucoup d'influence sur la décision que prennent les entreprises d'investir ou non en C.-B.

Le climat des investissements dépend également d'autres facteurs critiques. La protection de l'environnement est une vive préoccupation dans la province, et une réglementation rigide a été établie en vue de minimiser les effets que pourraient avoir différents projets sur l'environnement. Certains estiment que l'on accorde trop d'importance à la protection et à la conservation, ce qui crée d'inutiles entraves aux projets de développement économique.

La fiscalité est un autre moyen de dissuasion. Des analyses comparant les conditions d'imposition des sociétés minières dans diverses provinces canadiennes révèlent que les compagnies de la C.-B. sont les plus taxées. Ce qui gêne en particulier les compagnies de l'industrie minière, ainsi que d'autres secteurs, sont les taxes qui ne sont pas rattachées aux profits, par exemple sur l'énergie hydro-électrique, les combustibles, l'eau, et d'autres facteurs de production.

Certaines compagnies se préoccupent également de la possibilité de négocier des concessions dans certains cas. D'autres s'inquiètent du fait que les moyens en usage actuellement pour obtenir des concessions peuvent saper les règles et les principes déjà établis de la gestion des affaires en C.-B. Il existe également une foule de programmes d'aide gouvernementale, qui peuvent être source de confusion pour l'industrie.

Finalement, la question des revendications foncières des autochtones, encore non résolue, est probablement celle qui aura le plus de poids dans la décision de lancer des grands projets dans les régions visées. Les revendications s'appliquent à presque toute la superficie de la province, ainsi qu'à la plate-forme continentale. Les projets de mise en valeur de l'énergie et des ressources, la construction des pipelines et les projets de transport sont vulnérables et peuvent être pris entre deux feux, entre les groupes autochtones qui revendiquent leurs droits d'une part, et les deux niveaux de gouvernement, d'autre part. La réalisation des projets d'ordre économique pourrait être entravée pour ces raisons.

Les problèmes actuels, c'est-à-dire l'injonction contre la construction des deux voies du CN, l'histoire bien connue de l'exploitation forestière dans l'île Lyell, dans l'archipel de la Reine Charlotte et dans l'île Meares ne laissent entrevoir qu'une partie de la situation, qui comporte également un aspect environnemental.

Des négociations globales se poursuivent avec les Indiens Nishga depuis près d'une décennie, sans grand succès. D'autres nations indiennes, par exemple la Gitksan Wet'suwet'en, ont eu recours aux tribunaux. Quelle que soit l'issue de ces démarches, elles pourraient bientôt mener à des décisions créant des précédents. Le moment, le mode de règlement et l'issue de ces négociations sont importants, non seulement pour clarifier les relations entre les autochtones et les autres citoyens de la province, mais aussi pour le climat des investissements.

#### iv) Commerce

Les relations commerciales internationales ont une importance capitale pour la C.-B. Le gouvernement provincial appuie les initiatives de libéralisation des échanges avec les États-Unis ainsi que les négociations du GATT. En 1984, les exportations de la C.-B. ont atteint 11,7 milliards de dollars, soit 26,3 p. 100 de son PIB. Les États-Unis demeurent le principal client de la C.-B., car ils consomment 47 p. 100 de ses exportations. Les exportations vers l'Asie continuent d'augmenter rapidement, et elles représentent 34 p. 100 des exportations de la province. Quant aux exportations vers l'Europe, elles représentent 13,2 p. 100 des exportations de la C.-B.

La menace de mesures correctives qui a plané sur l'industrie forestière au cours des trois dernières années met en relief l'importance du libre échange avec les États-Unis. Les produits forestiers représentent 52 p. 100 des exportations de la C.-B. On se préoccupe du fait qu'au cours des négociations commerciales globales avec les États-Unis, l'industrie forestière, en raison de l'importance de ses exportations aux États-Unis, pourrait devenir un " article d'échange ". Il faut donc que l'importance de l'industrie forestière dans cette région soit pleinement reconnue par l'équipe chargée des entretiens commerciaux.

Le nouvel essor prévu pour la C.-B. est plutôt axé sur les pays en bordure du Pacifique, où la croissance économique de plusieurs pays a été extraordinaire et continue de se situer à 8 p. 100 ou plus. Il y a eu une évolution tranquille dans le commerce canadien, qui s'est déplacé de la CEE vers le Pacifique. On estime que la C.-B. bénéficie de certains avantages naturels, à mesure que le commerce se développe. Ces avantages comprennent sa situation géographique sur le Pacifique et la présence d'ethnies ayant des liens culturels avec les pays asiatiques.

Certains estiment que les services éducatifs, financiers et médicaux de la C.-B. pourraient être exportés. En outre, on estime que la C.-B., en tant que fournisseur de matières premières, apporte un complément à ses partenaires commerciaux dont l'économie est fondée sur l'industrie manufacturière.

Il s'agit là d'éléments prometteurs, et des efforts considérables pour favoriser les liens commerciaux ont été déployés par des compagnies, des groupes de gens d'affaires et des groupes de citoyens, des universitaires, de même que par les gouvernements fédéral et provincial. De plus, des organismes tels que la Canada-Asia Pacific Foundation sont des catalyseurs importants qui permettent de renforcer les liens économiques et culturels.

Il se peut bien qu'il y ait des possibilités inutilisées permettant d'améliorer et de renforcer ces liens avec les partenaires commerciaux du Pacifique et ce, par l'intermédiaire de stratégies coordonnées et davantage planifiées.

A mesure que le commerce avec les pays en bordure du Pacifique augmente, les retombées pourraient être importantes : voyages d'affaires, tourisme, transports, messageries, services juridiques et financiers, de même que médicaux et éducatifs. Au point de vue des politiques, il s'agit de savoir quel est le meilleur moyen d'entretenir les relations, de promouvoir les produits canadiens et de trouver des débouchés, ainsi que de surmonter les contraintes de la réglementation et autres entraves au libre échange.

## 6. CONCLUSION

Le paradoxe de la C.-B. est le suivant : la raison de tous ses atouts, c'est-à-dire les richesses naturelles, les ressources énergétiques, les transports, sa capacité d'attirer des travailleurs spécialisés, sa situation stratégique sur le Pacifique, la C.-B. devrait se situer à la fine pointe de la croissance économique au Canada. Mais il n'en est rien.

Cette situation peut être attribuable en partie, mais non en totalité, aux faibles marchés des produits bruts. Elle est peut-être due également à des facteurs beaucoup plus intangibles, tels que la perception d'une polarisation et d'une instabilité qui sévissent dans la province, les frais de gestion et la difficulté de lancer de nouveaux projets face à de nombreux conflits d'intérêts dont la solution est longue et incertaine.

Outre les habituels conflits inhérents à l'exploitation des ressources et des terres, il y a les revendications foncières des autochtones; tant que ces dernières ne seront pas réglées, elles influenceront sur presque tous les projets de développement en C.-B., en-dehors des grandes régions urbaines.

Nous devons donc conclure que les politiques fédérales destinées à la C.-B. devraient viser à éliminer les restrictions qui limitent la croissance du secteur privé. Cette approche devrait également permettre d'étayer les points forts actuels de l'économie, de concert avec le gouvernement provincial.

Indicateurs économiques actuels

	<u>Colombie-Britannique</u>		<u>Canada</u>
	<u>1984</u>	<u>1985</u>	<u>1985</u>
Population (en milliers d'habitants)	2 865,1	2 892,5	25 358,5
Produit intérieur brut (en millions de dollars actuels)	44 348	46 539	420 088
Croissance réelle du PIB	1,3 %	3,6 %	4,4 %
Population active (en milliers de travailleurs)	1 410	1 431	12 639
Emplois (en milliers)	1 202	1 228	11 311
Taux de chômage	14,7 %	14,2 %	10,5 %
Nombre de chômeurs (en milliers)	208	203	1 328
Taux de participation	64 %	64,3 %	65,2 %
Revenu personnel par habitant (est.)	14 778 \$	15 779 \$	15 454 \$
Inflation des prix	4 %	3,2 %	4 %
Gains hebdomadaires moyens	491,75 \$	504,91 \$	457,52 \$
Dépenses en capital (variation en %)	0,9 %	-6,7 %	4,6 %
Ventes au détail (variation en %)	6,1 %	8,6 %	10,6 %
Mises en chantier d'habitations (variation en %)	-28,5 %	11,1 %	22,9 %
Valeur des permis de construction (variation en %)	-10,5 %	9,3 %	30 %
Expéditions de produits manufacturés selon la valeur (variation en %)	4,5 %	8 %	7,5 %



